



USSGV Sandillon 45

BULLETIN D'INSCRIPTION – Saison 2024-2025

Reprise des cours : lundi 16 septembre 2024

Clôture des inscriptions : 7 OCTOBRE 2024

Mail : gymsandillon@gmail.com

Site internet : ussgv3.e-monsite.com

N° de LICENCE :

Nouvel adhérent comment avez-vous connu l'association ?

NOM d'USAGE : **Prénom :**

NOM de NAISSANCE : **Date de naissance :** / /

ADRESSE :

Code postal : **Ville :**

N° de téléphone : **Adresse mail :**

Demande de facture (remise le))

(1) METTRE UNE CROIX POUR COCHER LE(S) COURS CHOISI(S) – si plus de 4 cours choisis dans le pack 1, entourer les 4 cours prioritaires

PACK 1					Cotisation de base : 120 €	Montant à ajouter aux 120 €
Jours	Horaires	Cours	Lieu	Animateur	(1)	Tarif
Lundi	9h00/10h00	1-Renfo muscul. postural	Salle tennis de table	Irina		ADULTES : 1 cours : 40 € (soit 160 €) 2 cours : 75 € (soit 195 €) 3 cours : 100 € (soit 220 €) 4 à 7 cours : 120 € (soit 240 €) + 10 € par cours supplémentaire JEUNES : (moins 18 ans au 1/09/2024) 1 cours : 30 € (soit 150 €) 2 cours : 65 € (soit 185 €) 3 cours : 90 € (soit 210 €) 4 à 7 cours : 110 € (soit 230 €) + 10 € par cours supplémentaire
	10h00/11h00	2-Fitball danse	Salle tennis de table	Irina		
	17h30/18h30	3-Fitball	Salle des fêtes	Isabelle		
	18h30/19h30	4-Taïso	Salle des fêtes	Isabelle		
	18h30/19h30	5-Renfo muscul. postural	Salle tennis de table	Wahid		
Mardi	19h30/20h30	6-Renfo cardio	Salle tennis de table	Wahid		
	9h15/10h15	7-Gym tonus	Salle tennis de table	Danielle		
	10h30/11h30	8-Gym bien-être	Salle tennis de table	Danielle		
	18h00/19h00	9-Renfo cardio	Salle tennis de table	Lucie		
Mercredi	19h00/20h00	10-Fitball façon pilates	Salle tennis de table	Lucie		
	9h00/10h00	11-Gym entretien	Salle tennis de table	Florence		
	10h00/11h00	12-Etirements	Salle tennis de table	Florence		
	19h00/20h00	13-Zumba	Salle des fêtes	Nathalie		
Jeudi	20h00/21h00	14-LIA	Salle des fêtes	Nathalie		
	18h00/19h00	15-Renfo cardio	Salle tennis de table	Lucie		
	19h00/20h00	16-Cross training	Salle tennis de table	Lucie		
	20h00/21h00	17-Cardio dance	Salle tennis de table	Lucie		
	19h00/20h00 20h00/21h00	18-Country Débutant Novice/inter	Salle des fêtes	Claude		
TOTAL PACK 1 : indiquer nombre total de cours choisis						Montant dû :

PACK 2					Cotisation de base : 120 €	Montant à ajouter aux 120 €
Si cumul avec pack 1, ne rajouter que le prix du ou des cours (attention les cours de pilates, stretching postural et yoga sont limités en nombre – priorité sera donnée aux 1ers inscrits)						
Jours	Horaires	Cours	Lieu	Animateur	(1)	Tarif
Lundi	19h00/19h45	19-Pilates débutants	Salle de danse	Delphine		ADULTES : 1 cours : 65 € (soit 185 €) 2 cours : 115 € (soit 235 €) 3 cours : 160 € (soit 280 €) 4 cours : 190 € (soit 310 €) JEUNES : (moins 18 ans au 1/09/2024) 1 cours : 55 € (soit 175 €) 2 cours : 100 € (soit 220 €)
	20h00/20h45	20-Pilates confirmés	Salle de danse	Delphine		
Mardi	20h00/21h00	21-Stretching postural	Salle de danse	Delphine		
Mercredi	18h30/19h30	22-Hatha yoga	Dojo	Emmanuelle		
	19h30/20h30	23-Hatha yoga	Dojo	Emmanuelle		
Vendredi	18h00/19h00	24-Hatha yoga Méditation	Salle de danse	Emmanuelle		
	19h00/20h00	25-Hatha yoga Relaxation	Salle de danse	Emmanuelle		

					3 cours : 140 € (soit 260 €)
TOTAL PACK 2 : indiquer nombre total de cours choisis					Montant dû :

→ L'ASSOCIATION SE RESERVE LE DROIT DE SUPPRIMER LES COURS DONT LE NOMBRE DE PARTICIPANTS SERAIT INSUFFISANT (10 inscrits minimum par cours pour le pack 1 ; 8 inscrits minimum par cours pour le pack 2).

→ POSSIBILITE D'ESSAYER 2 COURS GRATUITEMENT AVANT LE 4 OCTOBRE 2024.

TOUT DOSSIER INCOMPLET SERA REFUSE

Un dossier complet comporte :

- la présente feuille d'inscription aux cours (pages 1 et 2) dûment remplies
- la page 3 (diverses autorisations) dûment signée
- le questionnaire de santé dûment signé OU un nouveau Certificat Médical)
- le paiement intégral

Cadre réservé à l'USSGV
<input type="checkbox"/>
<input type="checkbox"/>
<input type="checkbox"/>
<input type="checkbox"/>

COTISATION incluant : - l'adhésion au club de 5 euros, - la licence EPGV (adulte : 32,30 € / jeune : 24,50 €) ou licence FFCLD (adulte : 20 € /jeune : 9 €) Ces éléments ne sont pas remboursables.	120 €
REPORT différents packs : Pack 1 = Pack 2 =	
REDUCTION CONJOINT ou ENFANT MAJEUR (si même adresse) : - 10 €	
SUPPLEMENT hors commune : + 15 € (non remboursable)	
TOTAL A REGLER	

CHEQUES BANCAIRES : encaissement fin octobre, fin novembre, fin décembre.

BANQUE	MONTANT	N° chèque

COUPONS SPORT acceptés jusqu'au 30/11/2024 (indiquer n° et montant) (non remboursables)	CHEQUES VACANCES acceptés jusqu'au 30/11/2024 (indiquer n° et montant) (non remboursables)

AUTRE MODE DE PAIEMENT :

CONDITIONS D'ADHESION

Certificat médical

Tous les licenciés doivent remplir un questionnaire de santé et attester auprès du club que chacune des rubriques du questionnaire donne lieu à une réponse négative. A défaut, ils sont tenus de produire un certificat médical attestant l'absence de contre-indication à la pratique du sport datant de moins de 6 mois. Le questionnaire de santé est à compléter par les nouveaux licenciés et par ceux qui renouvellent leur licence.

Assurance

Conformément à l'article L. 321-1 du Code du sport, la FFEPGV a conclu un contrat d'assurance (avec MAIF) qui couvre les associations et les adhérents pour l'ensemble des activités mises en œuvre du 16 septembre 2024 au 4 juillet 2025. Par ailleurs, pour un montant de 11,85 euros le licencié a la possibilité de souscrire à une assurance complémentaire venant en plus de l'assurance de base, pour la saison sportive 2024/2025. L'adhérent est informé de l'intérêt que présente la souscription d'une assurance de personne couvrant les dommages corporels auxquels sa pratique sportive peut l'exposer.

Statuts et Règlement intérieur

L'adhésion à l'association entraîne l'acceptation de l'ensemble des dispositions de ses statuts et de son règlement intérieur consultables sur le site internet ussgv3.e-monsite.com rubrique programme des cours.

Participation à l'Assemblée Générale

L'association est administrée par un Bureau ou Comité Directeur bénévole. Il est important que chacun participe à la vie du club, notamment par sa présence à l'Assemblée Générale annuelle.

Utilisation des données personnelles

L'adhérent est informé que l'association et la FFEPGV collectent et utilisent ses données personnelles dans le cadre de son contrat d'adhésion avec l'association et du contrôle de l'honorabilité lorsqu'il est nécessaire. Les données personnelles de chaque adhérent sont utilisées à des fins de gestion associative, mais également à des fins statistiques non-nominatives. Chaque adhérent est informé qu'il a un droit d'accès, de modification, d'effacement et de portabilité qu'il peut exercer sur ses données personnelles. Pour faire valoir ce droit, l'adhérent devra envoyer un e-mail à l'association à l'adresse suivante : gymсандillon@gmail.com.

Demande de prise et de diffusion de photographies et ou vidéos

J'autorise la prise et la diffusion d'une ou plusieurs photographies et/ou vidéos me représentant dans les cadres strictement précisés ci-après : les images sont destinées à l'usage exclusif de l'association USGV SANDILLON pour les publications suivantes : Site internet ussgv3.com pour animer les rétrospectives des différentes animations de l'USGV SANDILLON, Site internet de la commune dans la page dédiée aux associations, dans le bulletin municipal de la commune de SANDILLON, dans la presse locale, au titre de la publication nécessaire au fonctionnement de l'association, ou pour une projection publique lors d'une rétrospective sur une animation organisée par l'association USGV SANDILLON. La présente autorisation est personnelle et ne s'applique qu'aux supports ci-dessus précités. Je peux interrompre à tout moment toute nouvelle publication sur simple demande adressée par mail à l'association.

Honorabilité des bénévoles

Depuis la saison sportive 2020-2021, le Ministère des Sports a mis en place un contrôle systématique de l'honorabilité des animateurs bénévoles et des équipes dirigeantes des clubs. L'honorabilité correspond à l'obligation légale de ne pas avoir fait l'objet d'une condamnation pénale ou d'une mesure de police administrative pour pouvoir accéder à une fonction. En cas d'accès à des fonctions de dirigeant ou d'animateur bénévole (occasionnel ou régulier), je suis informé(e) que les éléments constitutifs de mon identité seront transmis par la FFEPGV aux services de l'Etat afin qu'un contrôle automatisé de mon honorabilité, au sens de l'article L. 212-9 du Code du sport, soit effectué (consultation du bulletin n°2 et du FIJAIS).

Date

Signature de l'adhérent

Questionnaire de santé EPGV pour le sportif majeur

Volet à conserver par le licencié

L'exercice physique pratiqué d'une façon régulière constitue une occupation de loisir saine et agréable. Beaucoup de personnes devraient augmenter leur niveau d'activité physique au quotidien, et ce tous les jours de la semaine. Mener une vie active est bénéfique pour la santé de tous.

Ce questionnaire vous dira s'il est nécessaire pour vous de consulter un médecin afin d'établir l'absence de contre-indication à la pratique d'activités physiques et sportives.

S'il vous plait, répondez soigneusement et honnêtement à ces 6 questions: cochez Oui ou Non	OUI	NON
1) Votre médecin vous a dit que vous étiez atteint d'un problème cardiaque, d'une d'hypertension artérielle, d'une affection de longue durée (ALD) ou d'une autre maladie chronique.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
2) Un membre de votre famille est-il décédé subitement d'une cause cardiaque ou inexpliquée ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
3) Ressentez-vous une douleur à la poitrine, des palpitations, un essoufflement inhabituel au repos, une fatigue intense au cours de vos activités quotidiennes ou lorsque vous faites de l'activité physique ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
4) Éprouvez-vous des pertes d'équilibre liées à des étourdissements ou avez-vous perdu connaissance au cours des 12 derniers mois ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
5) Prenez-vous actuellement des médicaments prescrits pour une maladie chronique ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
6) Ressentez-vous une douleur, un manque de force ou une raideur suite à un problème osseux, articulaire ou musculaire (fracture, entorse, luxation, déchirure, tendinite, etc...) survenu durant les 12 derniers mois ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
NB : Les réponses formulées relèvent de la seule responsabilité du licencié		

- Si vous avez répondu NON à toutes les questions ci-dessus, merci de remplir et signer l'attestation sur l'honneur ci-jointe et la remettre à votre club.
- Si vous avez répondu OUI à une ou plusieurs des questions ci-dessus, votre état de santé nécessite un avis médical avant de commencer ou poursuivre une activité physique. Vous devez consulter votre médecin afin qu'il vous examine et vous délivre un certificat médical d'absence de contre-indication à la pratique du sport. Certificat à remettre à votre club. Le certificat médical doit dater de moins de 6 mois.

Volet à remettre à l'association

ATTESTATION EN VUE DE L'OBTENTION OU DU RENOUELEMENT D'UNE LICENCE À LA FFEPGV

Je soussigné M/Mme :, né(e) le..... atteste avoir renseigné le questionnaire de santé et avoir répondu par la négative à l'ensemble des questions du questionnaire de santé. Saison 2024/2025, Club USSGV Sandillon

A, le/...../.....

Signature



Fédération Française d'Éducation Physique et de Gymnastique Volontaire

46/48 rue de Lagny, 93100 Montreuil

SIRET : 302981 386 000 89

NACE : 9312Z

Tél. 01 41 72 26 00

Fax : 01 41 72 26 04

Email : contact@ffepgv.fr